



Le Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord

TERRITOIRES DU NORD-OUEST



Le Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord

TERRITOIRES DU NORD-OUEST

AVRIL 2019

Le présent document a été préparé de façon collaborative, mais toutes les discussions et les recommandations qu'il contient n'ont pas nécessairement fait consensus.

Couverture :
Les sentiers de nos ancêtres,
Whatì, TNO
Photo : Tessa Macintosh



Les Inuvialuits, les Dénés, les Métis et les non-Autochtones des TNO érigent ensemble une société moderne où l'on accorde autant d'importance aux traditions culturelles et aux liens avec la terre qu'à la recherche d'une économie robuste et d'un bon niveau de vie pour tous.

Ulukhaktok, TNO

Table des matières

Introduction	2
L'économie	4
Les infrastructures	6
Les Ténos	8
L'environnement	10
La gouvernance et la réconciliation	12
Conclusion	14
Mesures prioritaires des TNO	15
1. Des infrastructures qui favoriseront les sources d'énergie renouvelables, la diminution du coût de la vie et le développement économique	16
2. Une croissance économique durable et diversifiée	17
3. Des gens et des collectivités en santé	18
4. La stabilité de l'approvisionnement alimentaire pour favoriser la santé, diminuer le coût de la vie et accroître le champ des possibilités	19
5. Gérer l'environnement de façon responsable, maintenant et pour les générations à venir	20
6. Gouvernance et réconciliation	21
7. La sûreté et la sécurité des individus, des collectivités et de l'environnement	22

Introduction

Les habitants des Territoires du Nord-Ouest (TNO) s'engagent dans la mise en œuvre du *Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord* (CSAN). Nous avons notre propre idée de ce que devrait être la croissance durable, et nous avons foi en notre capacité d'être autonomes tout en apportant une contribution tangible à l'essor du Canada. Nous avons également des préoccupations.

Nous avons également des préoccupations. Malgré les progrès réalisés et l'abondance de leurs ressources, les TNO doivent composer avec diverses lacunes et difficultés. Le manque d'investissements fédéraux dans les infrastructures de transport, d'énergie et de communications fait qu'il est coûteux de vivre et de faire des affaires aux TNO. Les traités modernes appelés à être une pierre d'assise de notre développement futur sont actuellement incomplets. Notre territoire est donc moins attrayant pour les investisseurs privés, ce qui réduit d'autant plus les possibilités pour les Ténos de jouir d'une qualité de vie comparable à celle des autres Canadiens.

Les Inuvialuits, les Dénés, les Métis et les non-Autochtones des TNO érigent ensemble une société moderne où l'on accorde autant d'importance aux traditions culturelles et aux liens avec la terre qu'à la recherche d'une économie robuste et d'un bon niveau de vie pour tous.

Nous sommes d'avis que la réconciliation doit se traduire par des actes concrets, et c'est ce que nous faisons tous ensemble depuis plus de 40 ans. Aujourd'hui, les Inuvialuits, les Gwich'in, les Tłı̄chǫ et les peuples du Sahtu exercent leurs droits et titres sur leurs terres et ressources en vertu de traités modernes qui couvrent environ 60 % du territoire. De plus en plus de régions et de collectivités autochtones exercent leur droit à l'autonomie gouvernementale; dans d'autres cas, les négociations progressent.

Parallèlement à ces avancées, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) intègre les droits des Autochtones à la façon dont il élabore ses politiques et met en œuvre ses programmes à l'intention de tous les Ténos. Les gouvernements autochtones et le GTNO collaborent de façon formelle et informelle à différents niveaux pour gérer durablement les terres et les ressources, pour définir et respecter les priorités, et pour s'assurer que tous les Ténos aient accès à des services de qualité.

Dans l'ensemble des TNO, nous avons commencé à mettre en œuvre nos propres stratégies pour combler les lacunes observées et stimuler la croissance. En 2017, les premiers ministres des TNO, du Yukon et du Nunavut se sont entendus sur une Vision panterritoriale en vue d'un développement durable. Ils ont alors résumé les principes et mesures qui permettront de réduire le coût de la vie, d'augmenter la qualité de vie, et d'offrir à tous la possibilité de réussir sur le plan économique.

Développement et diversification économiques durables sont essentiels à la réalisation de cette ambition. Pour y parvenir, il faut des investissements à grande échelle visant à transfigurer les infrastructures et l'économie ainsi qu'à rehausser la santé et l'éducation de nos résidents. Le présent chapitre expose la situation actuelle et les mesures jugées prioritaires par les communautés et administrations, notamment autochtones, des TNO.

**Ces mesures sont présentées
ci-après sous les rubriques
suivantes :**

- **L'économie**
- **Les infrastructures**
- **Les Ténos**
- **L'environnement**
- **La gouvernance et la
réconciliation**

*Les Remparts, fleuve Mackenzie, TNO
Photo : Katherine Trembath*

L'économie

En dépit d'excellents éléments, les TNO sont les seuls, parmi les trois territoires nordiques, pour lesquels les prévisions augurent une stagnation économique.

La léthargie de notre économie découle :

- du manque d'accès aux ressources;
- du coût de la vie, de l'énergie et du transport;
- des politiques fédérales sur l'exploitation pétrolière et gazière;
- des projections à la baisse pour la production des mines de diamants.



Fourni par la Société de formation aux métiers des mines
Photo : Bill Braden

Le produit intérieur brut (PIB) des TNO était de 4,86 G\$ en 2017, en baisse de 13 % par rapport à 2007. Malgré des efforts continus pour diversifier l'économie, l'exploitation des ressources non renouvelables, qui représentait 31 % du PIB en 2017, demeure essentielle à notre bien-être. Le succès de nombreuses autres industries en dépend.

Les retombées indirectes du secteur minier sont considérables : depuis 1996 (année où l'on a commencé à recueillir les données), ce secteur a acheté l'équivalent de 14,6 G\$ en biens et services ténos. De ce montant, 6,5 G\$ en approvisionnements miniers ont été dépensés directement auprès d'entreprises autochtones des TNO.

L'un des atouts des TNO, c'est le sens de l'innovation des entrepreneurs autochtones. Qu'il s'agisse d'exploitation des ressources, de services miniers, de tourisme culturel ou de tout autre secteur, le milieu des affaires autochtone a évolué au fil de décennies de participation de premier plan au développement économique et social. Les entreprises autochtones sont prêtes à investir et à croître.

Si cet esprit d'initiative était soutenu par des infrastructures durables adéquates, les TNO auraient tous les ingrédients d'une croissance énergétique propre et forte qui profiterait à tous les Canadiens.

Les TNO abritent nombre des minéraux essentiels aux technologies modernes d'énergie propre qui pourraient constituer un des grands moteurs économiques du Canada. Ces ressources minières comprennent notamment :

- le cobalt • l'or • le lithium • le bismuth
- les éléments des terres rares.

Les TNO disposent également de ressources en gaz naturel qui, grâce au passage à des systèmes à plus faibles émissions de carbone, pourraient répondre aux besoins du marché et contribuer à réduire les émissions de GES.

Si cet esprit d'initiative était soutenu par des infrastructures durables adéquates, les TNO auraient tous les ingrédients d'une croissance énergétique propre et forte qui profiterait à tous les Canadiens.

La diversification de l'économie est tout aussi importante, car elle peut contribuer à améliorer la qualité de vie, la stabilité économique et la résistance aux turbulences des marchés. Des stratégies de diversification économique sont déjà en place pour le tourisme, l'agriculture, les arts et la revitalisation de la pêche commerciale sur le Grand lac des Esclaves; de nouvelles stratégies sont également en chantier pour faire croître le secteur manufacturier, stimuler l'économie du savoir et aider les communautés locales et les groupes autochtones à tirer profit des perspectives ouvertes par le projet de réserve de parc national Thaidene Néné et d'autres initiatives de conservation.

Le GTNO et les parties aux traités modernes du territoire commencent à explorer différentes façons de travailler ensemble pour stimuler le développement économique sur la base de stratégies panterritoriales, y compris au moyen de stratégies sectorielles régionales pouvant s'inscrire dans des stratégies de développement sectoriel touchant l'ensemble des TNO.

Alors que nous travaillons à redynamiser notre économie, la demande déjà élevée de professionnels et de travailleurs qualifiés promet d'augmenter. Les Ténos ont toujours besoin d'une formation professionnelle dirigée et d'un accès à l'éducation supérieure pour être prêts à vivifier l'économie. Il est temps de mettre en œuvre le plan visant à transformer le Collège Aurora en une université polytechnique. Le développement de l'économie du savoir est intrinsèque à ce plan. Il faut prévoir du financement pour appuyer l'essor des programmes et établissements postsecondaires autochtones, car ceux-ci poseront notamment les fondations d'un développement équilibré qui soutiendra la croissance des activités économiques autochtones traditionnelles, en plus de favoriser la réconciliation économique. De plus, il faudra mettre en place des plans de développement et de formation sectoriels, notamment dans le secteur de l'aviation. En même temps, il faut poursuivre les efforts pour inciter les travailleurs qualifiés à s'établir aux TNO. En 2017, environ 500 M\$ en revenus du travail ont été gagnés par des non-résidents : c'est une perte considérable pour l'économie ténos.

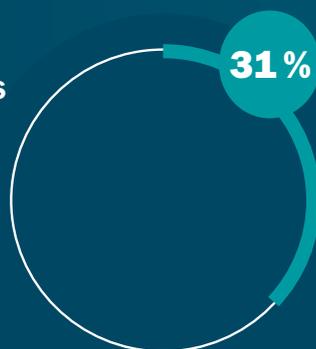
LE PRODUIT INTÉRIEUR BRUT (PIB) DES TNO

4,86 G\$ en 2017, en baisse de 13 % par rapport à 2007



L'EXPLOITATION DES RESSOURCES NON RENOUVELABLES

représentait 31 % du PIB en 2017



REVENUS DU TRAVAIL GAGNÉS PAR DES NON-RÉSIDENTS EN 2017

500 M\$



14,6
milliards

VALEUR EN BIENS ET SERVICES TÉNOIS ACHETÉS PAR LE SECTEUR MINIER

depuis 1996 (année où l'on a commencé à recueillir les données)



6,5
milliards

EN APPROVISIONNEMENTS MINIERs ont été dépensés PAR LE SECTEUR MINIER

directement auprès d'entreprises autochtones des TNO depuis 1996

Les infrastructures

Tous les Canadiens profiteront de la réalisation de projets d'infrastructure à grande échelle aux TNO, ces projets étant susceptibles d'attirer des investissements, de générer de l'énergie propre, de créer des emplois et de réduire le coût de la vie et des affaires.

Tous les Canadiens profiteront de la réalisation de projets d'infrastructure à grande échelle aux TNO, ces projets étant susceptibles d'attirer des investissements, de générer de l'énergie propre, de créer des emplois et de réduire le coût de la vie et des affaires.

La réalisation de l'immense potentiel de la population et de l'économie des TNO est actuellement limitée par un manque d'infrastructures de transport, de production d'énergie propre et de communications numériques. À l'heure actuelle, sur les 33 collectivités, seulement 12 ont un réseau routier praticable en toutes saisons. Pour produire de l'électricité, 25 collectivités ténaises n'ont pas d'autre source que le diesel, qui est coûteux et néfaste pour l'environnement.

Des investissements récents ont contribué à des améliorations de l'efficacité énergétique et à des initiatives vertes, comme le projet éolien à Inuvik. L'achèvement de la route d'Inuvik à Tuktoyaktuk et l'installation de 1 154 kilomètres de fibre optique dans la vallée du Mackenzie – un projet de 80 M\$ – ont eu une incidence profonde pour les gens et les collectivités.

Malgré ces avancées, il persiste de criants besoins en infrastructures.

Pour combler ces lacunes, le GTNO a ciblé trois projets d'infrastructure prioritaires pour la prochaine décennie :

- l'agrandissement de la centrale hydroélectrique de la rivière Taltson,
- la prolongation de la route de la vallée du Mackenzie, et
- la création d'une route d'accès à la province géologique des Esclaves.

Ce sont là des clés pour libérer le plein potentiel économique des TNO, atténuer le coût de la vie et respecter les engagements du gouvernement fédéral pour une économie à faibles émissions de carbone. L'une des priorités des TNO est de réaliser des investissements dans les projets d'infrastructures panterritoriaux et dans les projets d'investissements structurels prioritaires ciblés par les gouvernements autochtones dans chacune des régions visées par un traité moderne.

L'agrandissement du réseau de communications numériques, y compris en étendant la ligne de fibre optique jusqu'à Tuktoyaktuk et en améliorant les services à large bande dans les collectivités éloignées, permettra aux résidents d'accéder à de meilleurs services de santé et d'éducation, et donnera aux entreprises locales la chance de percer sur les marchés mondiaux. Investir dans la ligne de fibre optique de la route Dempster serait une mesure supplémentaire positive pour assurer des infrastructures de télécommunications à la fine pointe et hautement fiables.

Les infrastructures communautaires et résidentielles sont également essentielles. Miser sur des projets de développement à grande échelle permettra de générer des revenus qui pourront servir aux mesures de logement et d'accès à la propriété.



Centrale hydroélectrique de la rivière Taltson

Ces projets d'infrastructure prioritaires sont là des clés pour libérer le plein potentiel économique des TNO, atténuer le coût de la vie et respecter les engagements du gouvernement fédéral pour une économie à faibles émissions de carbone.



Les Ténois

Les habitants du Nord, et surtout les plus jeunes, ne devraient-ils pas avoir autant de chances que les autres Canadiens de bâtir des collectivités fortes et saines?

Les collectivités ténoises sont solidement ancrées dans les cultures, traditions et langues autochtones. Nous avons des artistes et des athlètes talentueux, une société civile vigoureuse et des entrepreneurs audacieux.

Cependant, les séquelles de la colonisation et des pensionnats se font toujours sentir, et ont mené à des différences sociales et dans l'état de santé effarantes entre les Ténos et les autres Canadiens, et entre les Autochtones et les non-Autochtones à l'intérieur même des TNO.

- ▶ Les TNO demeurent sous la moyenne nationale du niveau de scolarité. Parmi les Ténos de 25 à 64 ans, une personne sur cinq n'a pas de diplôme d'études secondaires ou n'a pas fait d'études postsecondaires.
- ▶ La participation au marché du travail paraît élevée dans l'ensemble, mais elle est inégale : le taux de chômage général est de 7,3 %, mais il grimpe à 15 % parmi les Autochtones, en raison notamment du manque d'emplois dans les collectivités.
- ▶ Les résidents des TNO perçoivent leur degré de santé physique et mentale comme étant près de 10 % inférieur à celui des autres Canadiens, les populations autochtones étant particulièrement à la traîne.
- ▶ Près de 14 % des ménages ténos disent avoir de la difficulté à s'approvisionner en aliments de façon stable, contre environ 8 % des ménages dans l'ensemble du Canada.
- ▶ Les besoins impérieux en logement aux TNO viennent au deuxième rang au pays : un ménage sur cinq déclare avoir besoin d'un logement adéquat, accessible et abordable.
- ▶ Ce sont nos aînés, dont la population croît, qui ressentent le plus durement ces écarts dans les domaines du logement et du soutien à la santé. Or, au cours des dix dernières années, le pourcentage de la population âgée de plus de 65 ans a augmenté plus rapidement aux TNO que dans tout autre territoire ou province.

Pour pallier ces lacunes, il faut une approche holistique et multidimensionnelle axée sur les jeunes, la fierté culturelle et le recours aux langues autochtones et aux savoirs traditionnels. Il faut aussi que le gouvernement ténos collabore avec les gouvernements autochtones.

Les gouvernements peuvent aider en investissant davantage dans des mesures de soutien social adaptées à la culture et dans une éducation de qualité pour les enfants et les jeunes; ils devraient ainsi faciliter l'accès à l'éducation et à la formation pour aider les Ténos à décrocher des emplois bien rémunérés, de même qu'assurer aux personnes malades ou âgées des soins de qualité respectueux des valeurs culturelles. Étant donné que l'accès à un logement adéquat est un facteur déterminant de la santé physique et mentale, des investissements accrus et soutenus dans la construction et le maintien de logements plus abordables au cœur des collectivités ténos doivent être une priorité absolue.

Les modes de vie autochtones, y compris dans la production alimentaire, devraient être à la base de la stabilité de l'approvisionnement. Les aliments traditionnels, que l'on trouve sur le territoire, font partie intégrante de l'alimentation des gens du Nord et constituent une solution de rechange nutritive, abordable et respectueuse de la culture par rapport aux produits achetés en magasin. Dans une perspective plus globale, les stratégies pour améliorer l'offre alimentaire ne doivent pas se limiter à subventionner les importations : elles doivent aussi soutenir les fermes et les jardins locaux, la production alimentaire, la chasse et la pêche durables, et la capacité à vendre des produits du terroir aux TNO et sur d'autres marchés.

Soulignons enfin un fait capital : pour avoir un réel effet sur la qualité de vie des résidents du Nord, le développement économique doit s'appuyer sur des investissements dans de nouvelles infrastructures. Aux quatre coins du globe, on réalise aujourd'hui que des investissements judicieux dans les infrastructures ont été et doivent continuer d'être déterminants pour le développement durable. Le principe s'applique aussi aux TNO : les infrastructures sont primordiales pour créer des emplois, décupler les possibilités d'affaires, réduire le coût des aliments, de l'énergie et des matières premières, et donner accès aux marchés intérieurs et mondiaux, à la télésanté, à l'enseignement supérieur et à d'autres nécessités qui permettent aux gens, aux sociétés et aux entreprises de s'épanouir.

Des investissements accrus et soutenus dans la construction et le maintien de logements plus abordables au cœur des collectivités ténos doivent être une priorité absolue.

Photo : Dave Brosha



L'environnement

La terre nous soutient depuis des temps immémoriaux. Tout développement sur notre territoire doit être responsable et doit protéger la terre et ses ressources naturelles pour le bien des générations futures.

Les TNO disposent d'un excellent réseau de parcs et d'aires protégées pour préserver les écosystèmes fragiles, les espèces vulnérables et les territoires importants au regard des traditions autochtones; les efforts de conservation déployés à ce chapitre dépassent largement ce qui se fait dans le sud du Canada.

Les TNO ont produit 1,6 kilotonne d'équivalent dioxyde de carbone en 2016, soit moins que toute autre province. *Cependant, le climat des TNO se réchauffe de deux à quatre fois plus vite que la température moyenne mondiale.* Les conséquences du changement climatique vont du dégel accru du pergélisol – causant de nouveaux risques inconnus – à l'érosion côtière, en passant par l'augmentation du nombre d'espèces en péril et les incendies de végétation, comme celui qui a touché 3,4 millions d'hectares en 2014, une année record.

Le rythme et l'ampleur des changements environnementaux affectent les écosystèmes, les infrastructures territoriales et communautaires, la santé, le bien-être et la sécurité des individus, et certains secteurs économiques. Nous devons approfondir notre compréhension de ces changements et de leurs impacts. Il faut multiplier les recherches, accentuer la surveillance et rehausser la planification de la conservation du climat, de l'eau et des espèces sauvages des TNO. Ainsi seulement parviendrons-nous à comprendre, à contrôler et à atténuer les impacts du changement climatique sur les écosystèmes, ainsi qu'à atteindre d'autres objectifs de développement durable et à protéger les Ténos et les collectivités.

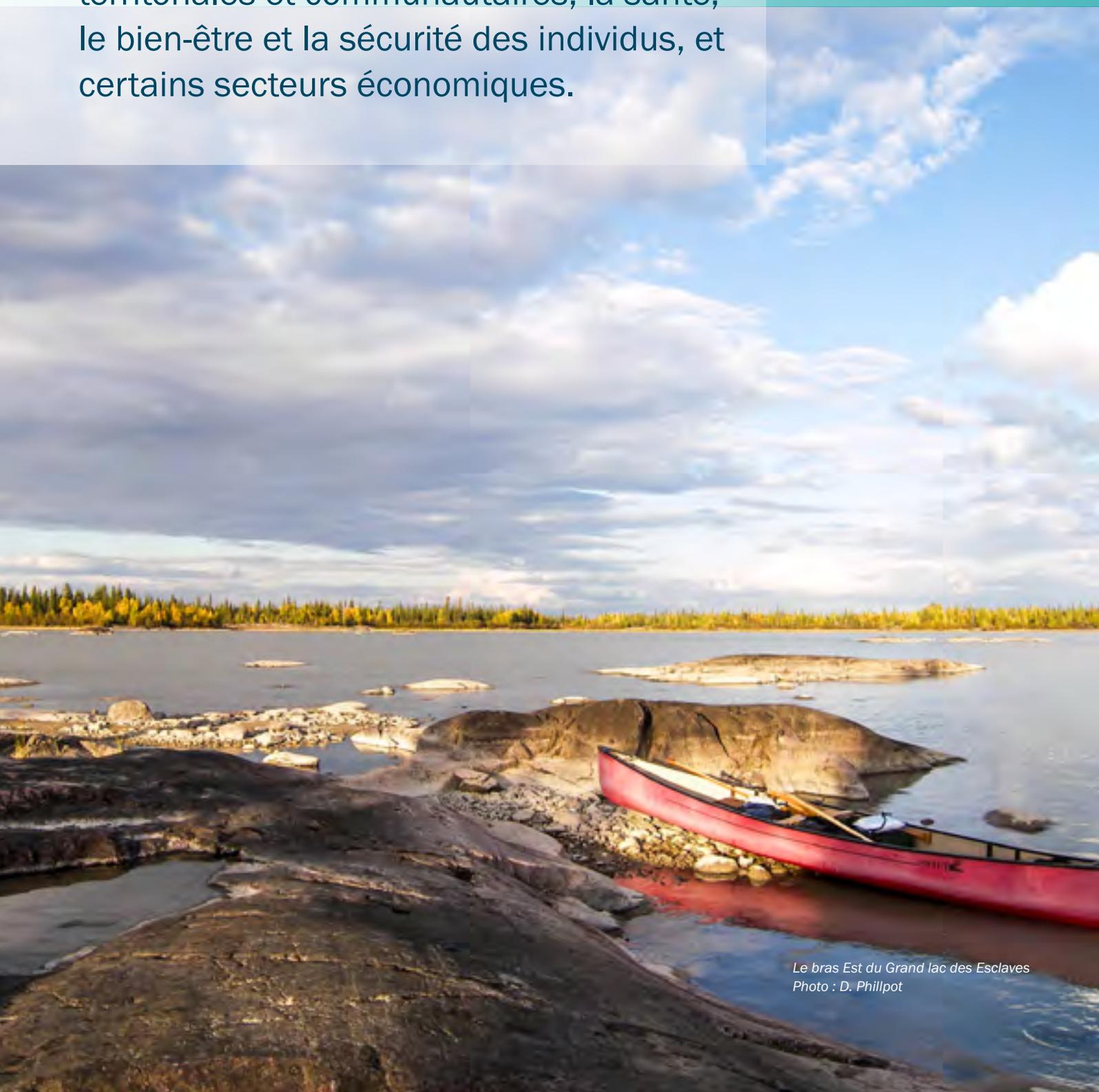
Les gouvernements autochtones, les collectivités et leurs partenaires ont besoin d'un soutien continu pour contribuer à la recherche, mener des initiatives de gestion et de surveillance, et mettre en place des programmes de gardiens autochtones. La pluralité des approches de recherche et de surveillance importe. En même temps, pour faire face aux changements, les TNO devraient être un chef de file dans l'innovation et l'emploi des sources d'énergie renouvelable. Faciliter l'accès aux énergies vertes dans les régions et collectivités riches en minéraux, en pétrole et en gaz peut contribuer à stimuler le développement.

D'autre part, le gouvernement du Canada doit collaborer plus étroitement avec les résidents du Nord pour veiller à leur sécurité dans cet environnement changeant. De façon générale, les investissements dans la sécurité dans l'Arctique devraient protéger les personnes comme les collectivités. À tout le moins, le gouvernement fédéral devrait renforcer sa collaboration avec les gouvernements ténos pour les plans de gestion des urgences et des infrastructures connexes.



Fourni par la Société de formation aux métiers des mines
Photo : Bill Braden

Le rythme et l'ampleur des changements environnementaux affectent les écosystèmes, les infrastructures territoriales et communautaires, la santé, le bien-être et la sécurité des individus, et certains secteurs économiques.



*Le bras Est du Grand lac des Esclaves
Photo : D. Phillpot*

La gouvernance et la réconciliation

Les gens du Nord doivent disposer de l'autonomie et des outils nécessaires pour gérer leurs propres dossiers et prendre des décisions concernant leur avenir.

Depuis longtemps, le gouvernement du Canada tente de renforcer la gouvernance dans le Nord en transférant à notre territoire davantage de pouvoirs de type provincial et en concluant des traités modernes sur les terres et l'autonomie gouvernementale. La conclusion et la pleine mise en œuvre de ces ententes sont des pierres d'assise pour la prospérité des TNO. Il en va de même de l'édification continue de gouvernements (publics, autochtones et communautaires) forts et sains, afin que tous les Ténos puissent bénéficier de programmes et services de qualité. Le travail de réconciliation en cours aux TNO consiste à s'assurer que les administrations autochtones, publiques et communautaires non seulement coexistent, mais collaborent efficacement dans l'intérêt de l'ensemble des citoyens.

Contrairement aux provinces du sud, où les Premières Nations ont historiquement été reléguées dans des réserves dont la gouvernance est toujours encadrée par la *Loi sur les Indiens*, la colonisation tardive des TNO a créé deux réserves parmi nos 33 collectivités et de nombreux modèles émergents d'autonomie gouvernementale. La plupart des collectivités ténos ont une population autochtone majoritaire, et nombre d'entre elles ont une population mixte où les Dénés, les Métis, les Inuvialuits et les non-Autochtones vivent, travaillent et gouvernent ensemble.

Les traités n^{os} 8 et 11 sont des accords fondamentaux de nation à nation sur lesquels se fondent les traités modernes aux TNO. Les droits fonciers et l'autonomie gouvernementale des Autochtones sont plus avancés aux TNO que dans le sud du pays.

Bien que des négociations soient toujours en cours dans certaines régions, des ententes globales couvrent maintenant près de 60 % du territoire :

- il s'agit de l'Accord sur les revendications territoriales et l'autonomie gouvernementale tłtchq̓ (2005), et
- de trois ententes territoriales globales, soit la Convention définitive des Inuvialuits (1984), l'Entente sur la revendication territoriale globale des Gwich'in (1992) et l'Entente sur la revendication territoriale globale des Dénés et Métis du Sahtu (1993).

Il y a aussi un accord de règlement concernant les traités, soit l'Accord de règlement avec la Première Nation de Salt River (2002), et l'une des Premières Nations (nommément la Première Nation Kátł'odeeche) jouit d'une réserve établie, soit la réserve dénée de Hay River (1974).

Un accord sur l'autonomie gouvernementale de Délıne (2015) a également été conclu.

Le Canada doit tenir compte de ce contexte unique en poursuivant son propre travail de réconciliation et ses relations avec les Autochtones. Il n'y a pas de panacée : les solutions qui convenaient dans le sud ne s'appliquent pas aux TNO et risquent même d'y avoir des conséquences néfastes.

Au niveau territorial, l'Entente sur le transfert des responsabilités de 2014 a cédé la gestion des terres et des eaux publiques au GTNO. Ce fut une étape importante dans le façonnement d'une administration publique digne de ce nom, depuis que le territoire a cessé d'être administré directement par Ottawa à la fin des années 1970. Aujourd'hui, notre Assemblée législative est pleinement représentative des régions et cultures ténaises, et le GTNO offre une gamme complète de programmes et services à tous les résidents, peu importe leur origine.

L'histoire politique et juridique unique des TNO se reflète également dans nos organismes gouvernementaux chargés de la gestion des terres publiques et privées, de l'aménagement du territoire, de l'octroi de permis et licences, des évaluations environnementales et de la gestion des espèces sauvages et des ressources renouvelables. Il y a deux régimes réglementaires aux TNO : l'un est établi en vertu de la Convention définitive des Inuvialuits; l'autre l'est en vertu des conventions définitives des Gwich'in, du Sahtu et des Tłı̨chǫ, et il est enchâssé dans la Loi sur la gestion des ressources de la vallée du Mackenzie. Les droits autochtones sont une composante indéniable de ces régimes, ce qui crée un lien direct entre la gouvernance, l'économie, l'environnement et les gens. Cette approche permet aussi aux utilisateurs des terres et aux investisseurs potentiels d'avoir l'heure juste sur leurs projets respectifs.

Le gouvernement du Canada joue un rôle central en veillant à ce que la bonne gouvernance continue d'évoluer aux TNO. Pour ce faire, il doit respecter les engagements qu'il a pris dans les ententes sur les revendications territoriales et l'autonomie gouvernementale ainsi que dans l'Entente sur le transfert des responsabilités de 2014. Il doit également conclure des ententes définitives sur les terres et l'autonomie gouvernementale dans les autres régions, et s'assurer que le régime de réglementation des TNO continue de répondre aux besoins de ses partenaires de cogestion. Enfin, il faudra aussi faciliter le renforcement des capacités de gouvernance à mesure que le Nord s'appropriera les processus décisionnels. Cela implique notamment de collaborer avec les gouvernements ténais et avec les groupes communautaires afin d'accroître le nombre de femmes occupant des postes de direction.



Photo : Pat Kane

Conclusion

Il est temps pour les Canadiens de regarder vers le Nord, de voir au-delà des mythes que nous avons créés au sujet de l'Arctique, et de célébrer son potentiel avéré d'accroître la force économique et sociale du pays et de lui donner des atouts considérables à l'échelle mondiale.

Avec ou sans Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord, il faut affronter des menaces bien réelles et saisir des occasions sous-estimées qui pourraient générer de nouvelles richesses et faire progresser le pays tout entier.

En plus de leur engagement pour le développement durable, les Ténos ont les matières premières, les idées et l'ambition nécessaires pour faire de ce rêve une réalité. Tout ce qu'il manque, ce sont des partenaires et investisseurs clairvoyants.

Le gouvernement du Canada peut aider la démarche en adoptant une approche stratégique, consciencieuse et coordonnée des politiques et des investissements dans le Nord. Nous espérons qu'il continuera de collaborer avec les administrations publiques et autochtones des TNO afin de soutenir nos priorités et buts communs. Il pourra tirer parti des investissements pour atteindre de multiples objectifs et ainsi améliorer l'autonomie des peuples du Nord.

Mesures prioritaires des TNO

Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord

Les Ténos entretiennent une idée holistique du monde et de la place qu'ils y occupent. Les décisions prises et les actions posées dans un aspect de la vie peuvent entraîner un effet domino. Les mesures prioritaires des TNO se renforcent donc mutuellement.

- ▶ 1. Des infrastructures qui favoriseront les sources d'énergie renouvelables, la diminution du coût de la vie et le développement économique
- ▶ 2. Une croissance économique durable et diversifiée
- ▶ 3. Des gens et des collectivités en santé
- ▶ 4. La stabilité de l'approvisionnement alimentaire pour favoriser la santé, diminuer le coût de la vie et accroître le champ des possibilités
- ▶ 5. Gérer l'environnement de façon responsable, maintenant et pour les générations à venir
- ▶ 6. Gouvernance et réconciliation
- ▶ 7. La sûreté et la sécurité des individus, des collectivités et de l'environnement

1. Des infrastructures qui favoriseront les sources d'énergie renouvelables, la diminution du coût de la vie et le développement économique

MESURES PRIORITAIRES DES TNO

Des investissements majeurs dans les infrastructures de transport et d'énergie, ainsi que dans les infrastructures communautaires, sont essentiels pour accomplir des progrès sociaux et économiques durables, permettre une croissance propre et lutter contre les effets du changement climatique.

Les priorités pour 2030 sont les suivantes :

- expansion du réseau hydroélectrique Taltson;
- route de la vallée du Mackenzie;
- corridor d'accès à la province géologique des Esclaves (véhicules et énergie);
- expansion du réseau de fibre optique et des services à large bande;
- investissement accru dans le parc de logements sociaux et les logements abordables;
- amélioration des infrastructures maritimes, aéroportuaires et communautaires essentielles pour renforcer la sûreté et la sécurité des Ténos et des écosystèmes nordiques;
- investissements dans les infrastructures prioritaires au sein des régions visées par des traités modernes.



2. Une croissance économique durable et diversifiée

MESURES PRIORITAIRES DES TNO

Les ressources non renouvelables continueront d'être le fer-de-lance de l'économie ténnoise au-delà de 2030, mais la croissance durable de divers secteurs d'activité est vitale pour protéger l'économie ténnoise des hauts et des bas des industries minières et énergétiques.

Les mesures prioritaires sont les suivantes :

- mesures incitatives pour promouvoir l'exploration et l'exploitation minières, de même que collaboration intergouvernementale dans la définition de politiques et de stratégies régionales pour l'exploitation minière;
- approche canadienne de la restitution et de la restauration des sites miniers qui favorise la croissance des entreprises autochtones et ténnoises;
- politiques agricoles canadiennes et réglementation de la sécurité des aliments qui tiennent compte des besoins des agriculteurs et des chasseurs ténnois, particulièrement pour l'accès aux marchés à l'extérieur des TNO;
- initiatives supplémentaires pour stimuler le secteur manufacturier des TNO, au bénéfice des entrepreneurs et des petites entreprises, ainsi que la croissance du tourisme dans les collectivités autochtones;
- investissements stratégiques qui soutiendront la croissance de l'économie du savoir, notamment par l'aménagement d'un centre d'expertise géospatiale à Inuvik, et par la recherche et l'innovation dans le domaine des technologies en climat froid;
- politiques et programmes du Canada sur la main-d'œuvre, l'immigration et la fiscalité qui contribuent à la création d'un bassin de main-d'œuvre de plus en plus qualifiée aux TNO, de même qu'à la rétention de la richesse dans le territoire.



3. Des gens et des collectivités en santé

MESURES PRIORITAIRES DES TNO



Tous les investissements et initiatives réalisés en vertu du *Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord* doivent avoir pour but d'améliorer de façon marquée le revenu, l'éducation, l'expérience professionnelle, la santé, l'endurance et le bien-être des résidents.

Au cours de la prochaine décennie, des investissements supplémentaires spécifiques seront requis pour :

- améliorer l'accès aux soins et à l'éducation de la petite enfance dans toutes les collectivités;
- augmenter le niveau de scolarité de la population;
- enrichir la connaissance et l'utilisation des langues autochtones et des modes de vie traditionnels, notamment par l'apprentissage dans la nature, pour les citoyens de tous âges;
- améliorer l'accès aux services de guérison, de santé physique, de santé mentale, de traitement des dépendances et de soutien aux enfants et à la famille qui respectent la culture et privilégient la prévention, tout en bonifiant aussi la prestation de ces services;
- accroître les investissements dans la recherche sur la santé et les sciences sociales pour répondre aux besoins des collectivités, notamment en améliorant la communication des données;
- améliorer l'accès à l'apprentissage à distance pour les petites collectivités ou les collectivités isolées, particulièrement aux niveaux secondaire et postsecondaire;
- améliorer l'accessibilité au perfectionnement professionnel avancé et à l'enseignement supérieur en créant une université polytechnique aux TNO;
- améliorer l'accès aux services de soins de longue durée et de soins continus pour les personnes âgées en appuyant un projet collaboratif de construction d'établissements de soins de longue durée auquel participeront les gouvernements et les partenaires autochtones.

4. La stabilité de l'approvisionnement alimentaire pour favoriser la santé, diminuer le coût de la vie et accroître le champ des possibilités

MESURES PRIORITAIRES DES TNO

L'accès à des aliments nutritifs et abordables est essentiel à la santé et au bien-être. En améliorant le transport, nous devrions diminuer le coût des aliments, mais si nous augmentons également notre capacité à cultiver et à récolter nous-mêmes notre nourriture, nous permettrons aux Tenois de jouir de bénéfices autant physiques que financiers. Il nous faut atténuer les effets du changement climatique sur la viabilité des pratiques de cueillette traditionnelles des Autochtones. La production et la récolte locales peuvent aussi constituer de nouvelles occasions d'affaires, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des TNO.

Les mesures prioritaires à cet égard sont les suivantes :

- augmenter les subventions destinées aux jardins privés et communautaires;
- encourager la récolte locale traditionnelle par un financement accru;
- augmenter les quotas d'approvisionnement de produits alimentaires provenant des TNO et éliminer les obstacles réglementaires bloquant le marché territorial de denrées ténoises;
- faire tomber les obstacles réglementaires entravant l'utilisation et l'accessibilité commerciales des aliments traditionnels;
- mettre en œuvre la stratégie de revitalisation de la pêche dans le Grand lac des Esclaves;
- intensifier la recherche agricole sur la production et la conservation alimentaires en climat froid;
- mieux éduquer et former les collectivités sur les questions de nutrition, de production alimentaire, de récolte traditionnelle et de conservation des aliments.



5. Gérer l'environnement de façon responsable, maintenant et pour les générations à venir

MESURES PRIORITAIRES DES TNO

Au cours des millénaires, les terres et les ressources des TNO ont pourvu aux besoins de nombreuses générations. L'exploitation des ressources est nécessaire à la croissance de l'économie ténosé; elle doit toutefois rester durable et respectueuse de l'environnement si l'on veut que notre territoire puisse encore nourrir les générations futures. Notre confiance dans le développement durable doit s'appuyer sur le savoir autochtone et les connaissances scientifiques, et s'accompagner d'une planification minutieuse, ainsi que d'une surveillance et d'une adaptation en continu. Ces trois domaines méritent d'être améliorés.

Les priorités jusqu'en 2030 sont donc les suivantes :

- augmenter sensiblement le financement de la recherche sur les conséquences du changement climatique, ainsi que la surveillance et les mesures d'atténuation connexes en se concentrant particulièrement sur les dangers menaçant les collectivités et les infrastructures essentielles, sur les effets du changement climatique sur les espèces en général et les espèces en péril, et sur les catastrophes naturelles telles que les feux de forêt et les sécheresses;
- reconnaître le leadership des peuples autochtones et soutenir le développement des capacités, tant dans le savoir traditionnel que dans la recherche scientifique;
- améliorer la gestion et la communication des données fondamentales sur les espèces et l'environnement;
- achever les plans d'aménagement pour toutes les régions du territoire;
- réaliser des avancées majeures dans l'atténuation des dégâts et la restauration des sites, et faire progresser les dossiers des infrastructures de gestion de l'eau et des déchets municipaux.



6. Gouvernance et réconciliation

MESURES PRIORITAIRES DES TNO

Les Téois doivent avoir les outils et les pouvoirs nécessaires pour gérer leurs propres affaires et décider de leur avenir. Depuis longtemps, le gouvernement du Canada tente, par ses politiques, de faire progresser et de renforcer la gouvernance des TNO en transférant à notre territoire toujours plus de responsabilités dévolues aux provinces et en concluant des traités modernes sur les terres et l'autonomie gouvernementale. Le gouvernement fédéral doit s'assurer de l'établissement d'une bonne gouvernance aux TNO pour contribuer à la décolonisation et à la réconciliation, notamment entre les gouvernements autochtones et le gouvernement des TNO, de manière à ce que tous les Téois soient bien servis. La tâche est loin d'être achevée.

Au cours de la prochaine décennie, nos aspirations seront les suivantes :

- conclure le règlement des revendications territoriales en suspens et les ententes d'autonomie gouvernementale;
- mettre en œuvre les ententes déjà signées, notamment en allouant les niveaux de financement appropriés aux ententes découlant de traités modernes, dont celles traitant d'autonomie gouvernementale;
- respecter les engagements pris dans l'Entente sur le transfert des responsabilités de 2014 pour la révision des dispositions de la Loi sur la gestion des ressources de la vallée du Mackenzie et la création d'une entente de cogestion des ressources pétrolières et gazières dans la mer de Beaufort;
- lever le moratoire touchant la mer de Beaufort pour que les résidents de la région puissent bénéficier de l'exploitation responsable et durable des ressources extracôtières;
- réviser les modifications connexes apportées à la Loi sur la gestion des ressources de la vallée du Mackenzie et transférer le reste des responsabilités aux TNO;
- investir dans la capacité de gouvernance et d'autonomie gouvernementale des peuples autochtones, de même que dans les programmes de soutien, pour faire croître le nombre de femmes en position de leadership;
- conforter et stabiliser la place des forums arctiques internationaux qui font entendre les voix autochtones et nordiques.

7. La sûreté et la sécurité des individus, des collectivités et de l'environnement

MESURES PRIORITAIRES DES TNO

L'isolement de nombreuses collectivités ténaises les rend particulièrement vulnérables et moins résistantes aux répercussions du changement climatique, aux phénomènes météorologiques extrêmes et aux catastrophes naturelles comme les incendies et les inondations. Les distances géographiques et les conditions difficiles représentent des défis uniques pour la planification et la gestion des urgences. Les investissements que réalise le Canada dans la sécurité nationale de l'Arctique doivent aussi être l'occasion d'accroître la sécurité des résidents.

Les mesures prioritaires visées par les investissements sont les suivantes :

- élaborer un plan intégré des mesures d'urgence et d'atténuation des risques, notamment en recherche et sauvetage;
- mettre en œuvre les plans d'atténuation des dégâts qui sont en cours d'élaboration pour les collectivités isolées;
- agrandir la piste de l'aéroport d'Inuvik;
- intensifier la présence de la Force opérationnelle interarmée (Nord) et de la Garde côtière.





